



LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
DE TENNIS DE TABLE
Gestion sportive

Maison Régionale des Sports - 3 avenue des Montboucons
25000 BESANCON

Tél : 03 81 88 10 32 Email : franche-comte-ping@wanadoo.fr

Besançon, le 07 octobre 2020

CRITERIUM FEDERAL REGIONAL
PREMIER TOUR
Dimanche 11 octobre 2020

**CONSULTATION DES PRECONISATIONS SANITAIRES
DE LA FFTT ET DE LA VILLE ET DU CLUB DE NEVERS
SUR LES 2 SITES : VESTIAIRES ET DOUCHES FERMES**

REGIONALE 1 et REGIONALE 2 BOURGOGNE
SAUF LES -11 ANS

Nevers :

Salles Birocheau et Léo Lagrange boulevard Léon Blum 58000 NEVERS

Juge Arbitre : Aymeric OLIVIER

Port. : 06 47 14 08 11

Email : aymericolivier1998@gmail.com

Référent COVID : Pascal VITRANT

Pointage : 09h30

Début de la compétition : 10h00

REGIONALE 2
FRANCHE-COMTE
REGIONALE 1 -11 GARCONS ET FILLES

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU POUR LES TABLEAUX
FILLES R1 -15 ET -13 ANS

Mouchard :

Gymnase Municipal rue de Strasbourg 39330 MOUCHARD

Juge Arbitre : Henri Louis GACHOD Tél : 03 84 81 77 86

Port. : 06 82 21 05 82

Email : hl.gachod@laposte.net

Référent COVID : Nicolas FAIVRE PICON

CHANGEMENT D'HORAIRE

Tableaux : M+18 R2 FC, -18G R2 FC, -15G R2 FC, -13G R2 FC et -11G R1

Pointage : **08h30**

Début de la compétition : **09h00**

Tableaux : -15F R1, -13F R1 et -11F R1

Pointage : **12h30**

Début de la compétition : **13h00**

Responsable : **Michel PICARD Tél dom : 03 84 72 82 88 Portable : 06 88 38 89 37**

Email : picard.michel@akeonet.com à prévenir en cas de forfait (nom, prénom, club, n° de licence)

Forfait : Après la date de retour des confirmations le **mardi minuit** avant la compétition, tout forfait doit être signalé soit par courriel ou soit par téléphone (confirmation obligatoire par courriel) **directement au responsable Monsieur Michel PICARD**. Les SMS ne sont pas recevables.

Présence : 1/2 heure avant le début de l'épreuve.

Rappel : * Tenue sportive obligatoire.

Consignes : La ligue n'est pas responsable en cas de vols, de pertes ou de dégradations sur les véhicules. Veuillez respecter le matériel et laisser les salles dans l'état de propreté où vous l'avez trouvée.



PRECONISATIONS SANITAIRES POUR LES COMPETITIONS

SAISON 2020 – 2021

Phase 5 - Edition du 8 septembre 2020

Suite à la publication, et en complément, des guides et fiches techniques
du ministère des Sports du 2 et 7 septembre 2020.

<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guiderentreesportive.pdf>

http://www.fft.com/doc/MS_SportsGuideEquipementsSportifs_sept_2020.pdf

REMARQUES LIMINAIRES

- **Objectifs :**

La santé doit rester notre priorité, à tous.

Cette version et les documents qui s'y réfèrent, remplacent toutes les versions précédentes et s'appliquent dès ce jour sur l'ensemble du territoire.

Ces préconisations ont pour but de préciser les consignes sanitaires pour rassurer et jouer en toute confiance.

Elles sont applicables à toutes les compétitions (nationales, régionales et départementales), à partir de ce jour et jusqu'à la prochaine publication de nouvelles consignes sanitaires. Des procédures complémentaires pourront être apportées.

Toute personne étant mise en isolement par l'ARS ne doit pas se présenter dans une salle de pratique pongiste.

1 – ORGANISATION GENERALE

- Respecter les consignes des autorités pour l'accueil du public (nombre et règles de distanciation...); en cas de restrictions locales sur l'utilisation de l'équipement sportif (vestiaires, douches...), l'organisateur ou le club recevant doit en informer au préalable les compétiteurs et le juge-arbitre.
- Afficher les consignes sanitaires.
- Présence d'un référent Covid, désigné par l'organisateur ou le club recevant, qui veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires, des gestes barrières et à l'approvisionnement en continu des produits nécessaires.
- Mettre des solutions hydro-alcooliques à disposition à l'entrée de la salle.
- Le juge-arbitre reste responsable du bon déroulement de l'épreuve et à ce titre peut prendre toute disposition utile concernant le respect des règles sanitaires, après avoir consulté le référent Covid.
- Le non-respect des règles sanitaires peut entraîner des sanctions sportives immédiates de la part du juge-arbitre ou ultérieures de la part de la commission sportive compétente.

Port du masque

Obligatoire à tout moment pour les plus de 11 ans, sauf :

- pour les personnes présentes dans l'aire de jeu (joueurs et officiels) ;
- pour les joueurs qui sortent de l'aire de jeu à la fin de leur partie, à proximité immédiate de leur aire de jeu, pour 2 minutes.

2 – PATEAU DE JEU

- Lors de l'installation de la salle, les bénévoles respectent la distanciation et les règles sanitaires.
- Délimiter autant que possible individuellement les aires de jeu avec des séparations.
- Prévoir des couloirs de circulation les plus larges possibles.
- Organiser au mieux la circulation sur le plateau de jeu pour éviter les croisements.
- Sur le plateau de jeu (sauf dans les aires de jeu), le port du masque est obligatoire pour tous.

3 – AIRE DE JEU

- Le port du masque n'est pas obligatoire dans les aires de jeu ni pour les joueurs ni pour les arbitres.
- Equiper chaque aire de jeu de solution hydro alcoolique et de lingettes ou spray (savonneux ou désinfectant) avec papier essuie-tout.
- Positionner les porte-serviettes à une distance minimum de 1 mètre entre chaque et avec la table d'arbitrage.
- Prévoir une poubelle à proximité immédiate de chaque aire de jeu pour jeter les lingettes, papier essuie-tout et masques jetables.

4 – TIRAGE AU SORT

- Les tirages au sort s'effectuent de manière à conserver la distanciation sociale.

5 – ECHAUFFEMENT

- Le nombre de joueurs par table est limité à 4 maximum.
- Les joueurs arrivent à la table en tenue en laissant leurs affaires personnelles dans leur sac (y compris la serviette).
- Les joueurs désinfectent leur partie de table avant de commencer l'échauffement.
- Les joueurs désinfectent également leurs balles avant le début de l'échauffement.

6 – DEROULEMENT D'UNE PARTIE

- Les joueurs apportent leur propre matériel qu'ils ne prêtent à personne. Ils posent leurs affaires personnelles en dehors des aires de jeu (sauf la serviette).
- En plus des joueurs de l'équipe, une seule personne par table (entraîneur, accompagnant...) est autorisée à rester sur le banc.
- Il ne doit pas y avoir de contact physique entre les joueurs, ni avec les officiels et coaches. La poignée de main est interdite.
- A leur arrivée dans l'aire de jeu, les joueurs et les arbitres utilisent une solution hydro-alcoolique ou autre (lingettes) pour se nettoyer les mains.
- Dès l'entrée dans l'aire de jeu, l'arbitre (à défaut les joueurs) nettoie les balles, la surface de jeu, les porte-serviettes à l'aide d'une lingette ou spray (savonneux ou désinfectant) avec papier essuie-tout.

- Contrôle de raquette :
 1. L'arbitre se nettoie les mains avant de saisir la raquette posée par le joueur sur la table ;
 2. il contrôle la raquette visuellement (état général, marque, planéité, épaisseur) ;
 3. il se nettoie les mains avant de procéder au contrôle de la raquette suivante ;
 4. il se nettoie les mains à la fin des contrôles de raquettes ;

En cas de doute, un contrôle complémentaire peut être réalisé par le juge-arbitre en utilisant du matériel spécifique désinfecté préalablement et dans le respect des consignes sanitaires.

- Les joueurs ne s'essuient les mains sur aucune partie de la table.
- Les joueurs ne soufflent pas sur la balle.
- Lors du changement de côté, les joueurs évitent de se croiser et déplacent leur porte serviette personnellement.
- Uniquement en cas de besoin durant la partie, l'arbitre (ou la personne faisant fonction d'arbitre) nettoie rapidement la surface de jeu à l'aide d'une lingette ou spray (savonneux ou désinfectant) avec papier essuie-tout.
- Lors de la prise d'un temps mort, le carton blanc ne doit pas être posé sur la surface de jeu, mais affiché directement sur le marqueur.
- Pour les joueurs qui sortent de l'aire de jeu à la fin de leur partie, le port du masque n'est pas obligatoire à proximité immédiate de leur aire de jeu, pendant 2 minutes.



Mesures sanitaires Pour la réouverture Des installations sportives

#COVID19

SOMMAIRE

- Réouverture des sites
- Entrée sur le site (3)
- Conservation d'identification des utilisateurs
- Sortie du site
- Désinfection (2)
- Engagement & Signature

REOUVERTURE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

En l'état actuel de la situation sanitaire et des textes susvisés, la date de réouverture des gymnases et salles d'activités sportives sur la commune de Nevers est envisagée à partir du **mercredi 2 septembre 2020**.

Néanmoins, trois critères sont à prendre en compte pour cette réouverture : **La situation sanitaire générale du département au 1^{er} septembre 2020, la capacité du site à mettre les acteurs en sécurité (m2/pers) et la fréquentation locale pour éviter les déplacements nombreux.**

Pour ces deux derniers points, vous sera remis avec ce document, toutes les informations nécessaires ainsi que les procédures à respecter propre à chaque site.

Entrée sur le site (1/3)

Accueil sur les Sites :

- Mise à disposition par la ville de **gel hydro-alcoolique** dès l'entrée du site, et par les associations à l'entrée des salles
- **Porter un masque** lorsque vous recevez du public (pour les sites avec gardiens)
- **Rappeler l'obligation de porter un masque** à l'intérieur du site en application des règles sanitaires gouvernementales édictées le 20 juillet 2020.
- **Afficher les règles et les Gestes barrières** (distanciation physique d' 1 m, porter un masque, éviter de se serrer les mains, les embrassades et les accolades, limiter les déplacements, se laver les mains ou utiliser du gel hydro-alcoolique, éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique...)
- Sur les sites pluridisciplinaires, inviter les licenciés à **rejoindre directement leur lieu d'activité**

- Dans la salle, inviter les adhérents à **rejoindre directement leur place d'activité**
- Imposer l'**utilisation d'affaires personnelles** (tapis, serviette, altères, accessoires...)

Attention : un masque mal positionné est un masque inefficace !

Entrée sur le site (2/3)

Gestions des espaces communs :

Les zones de circulation (couloirs, escaliers ...) doivent être utilisées uniquement pour les déplacements. **Tout rassemblement même ponctuel est interdit.**

Si possible, séparation des flux entrant et sortant :

- Soit avec des portes et des accès distincts,
- Soit en séparant l'entrée en 2,

Mettre des poubelles dédiées au jet de mouchoirs et masques

Entrée sur le site (3/3)

Optimiser la gestion des flux et fluidifier la déambulation :

- L'association doit mettre en place **des créneaux de séances permettant un intervalle de 15mn entre chaque cours**, afin de leur permettre de désinfecter la salle utilisée et limiter la concentration de personnes.
- N'autoriser **qu'un seul accompagnant**
- Assurer le **contrôle des distances** dans les files d'attente

- Organiser le sens de circulation à l'intérieur du bâtiment (fléchage, marquage au sol)
- Éviter la sédentarisation dans les lieux de passages: **neutraliser les chaises/bancs ou les retirer**
- Maintenir les vestiaires individuels et collectifs ainsi que les douches fermés.

Les mesures pour lutter contre le COVID 19 viennent s'ajouter aux habituelles mesures de sûreté préconisées (limiter les attroupements, entrée rapide dans les locaux ...)

Conservation d'identification des utilisateurs des locaux

Lors de chaque créneau d'activités dans les locaux, le club tiendra une liste d'émargement qui sera transmise sous 24h par mail à l'adresse dse-sports@ville-nevers.fr.

Ces listes seront conservées durant un mois (*physique ou serveur*) par la coordination sport de la ville de Nevers.

RAPPEL : Ces listes ne seront utilisées que pour prévenir les personnes présentes en cas de COVID avéré. Elles seront détruites entièrement à la fin du délai de conservation.

Sortie du site

- La sortie doit s'effectuer dans le respect des distanciations physiques
- Tous les participants devront rester masqués jusqu'à leur sortie du bâtiment
- Être en capacité de proposer **un masque pour sortir si masque défectueux ou utilisé**
- Les pratiquants ne doivent pas rester attroupés devant la sortie.

Désinfection (1/2)

Protocole de nettoyage des ballons, outils et accessoires d'athlétisme...

- Mettre à disposition de produits nettoyants (lingettes)
- Mettre du papier à usage unique
- Mise en place de poubelles

Les encadrants aidés par un ou deux participants à la séance, nettoient tous les outils et ballons avant d'être utilisés et après chaque entraînements/séances avant d'être rangés.

De plus, les chaises, bureaux et zones de contact manuel devront être désinfectés avant et après usage.

Enfin, l'aération de la salle durant 10mn doit également être réalisée à la fin des séances.

Désinfection (2/2)

Nettoyage des parties communes et sanitaires (à leurs réouvertures)

Couloirs et parties communes : Nettoyage quotidien (points de contacts, sol) et aération effectué par les services de la Mairie de Nevers

Affichage des Fiches de suivis de nettoyage

PROTOCOLE SANITAIRE

COMPETITION Critérium Fédéral R1 et R2

Le Dimanche 11 Octobre 2020

Tennis de Table Salle BIROCHEAU et

Gymnase la Baratte NEVERS

Organisation :

ELAN NEVERS NIEVRE TENNIS DE TABLE et

Comité Départemental TT58

Protocole Général :

- Port du masque obligatoire dans les 2 salles (sauf à la table pour les joueurs).
- Gel Hydroalcoolique à disposition
- Désinfection des tables et balles.
- Feuille d'émargement à compléter obligatoirement pour toutes les personnes présentes sur le site.
- Un accompagnant par enfant, pas de spectateur extérieur.
- Fléchage pour sens de circulation sur le site.
- Respect des gestes barrières (affichage dans les salles)
- Pas d'accessibilité aux vestiaires et douches dans les 2 salles

Protocole spécifique pour la compétition :

La compétition sera répartie sur 2 salles, un joueur sera affecté à une salle et ne pourra pas jouer dans l'autre. La répartition sera de 60 joueurs environs dans chaque salle.

Gradins : Nous demanderons à la Ville de Nevers de plier les gradins, les joueurs pourront disposer de cet espace libre pour poser leur sac.

Pointage : il se fera en extérieur sous un barnum (2 personnes), les joueurs seront dirigés vers leur salle pour la journée.

Juge -arbitrage : 2 juges arbitres par salle.

Buvette : sens de circulation pour y accéder (lieu d'entrée et de sortie différent) et distanciation sociale dans la file d'attente. Pas de regroupement devant la buvette.
Port de masque, et lavage de main régulier pour les bénévoles de la buvette.

Toute cette compétition se déroulera en respectant le protocole de la Fédération Française de Tennis de table (ci-joint au dossier).

Un référent COVID est désigné : Monsieur Pascal VITRANT.

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Mariano loukov	DOMOUSTCHIEV	4211113	Bavans	2080	Franche-Comté	V3	N841
2	Rémi	PERRET	712089	Ouroux	1977	Bourgogne	V1	19
3	Romain	PETIT	219703	EM Vesoul	2065	Franche-Comté	S	N876
4	Hugo	DUBREUIL	7725544	Domats	2032	Bourgogne	S	N999
5	Alexis	MAUCHAMP	718415	Ouroux	1921	Bourgogne	S	19
6	Nicolas	CAMUSET	706423	Saint Vit	1891	Franche-Comté	S	18
7	Valentin	COMMEAU	587885	Le Creusot	1757	Bourgogne	S	17
8	Maxime	VILLEMIN	8812713	Vauvillers	1731	Franche-Comté	S	17
9	Lilian	JEANNIN	7110187	Saint Rémy	1593	Bourgogne	S	15
10	Tom	BOUCHACOURT	7112624	Saint Rémy	1619	Bourgogne	S	16
11	Lionel	PREVOT	7815470	Asnans Beauvoisin	1472	Franche-Comté	V2	14
12	Thomas	BRISSE	895879	Joigny	1681	Bourgogne	S	16
13	Bilal	MANAI	897807	Joigny	1643	Bourgogne	S	16
14	Thomas	LASNE	896674	Domats	1689	Bourgogne	S	16
15	Robert	MAIRE	254154	Ornans	1447	Franche-Comté	V1	14
16	Malik	KHEDIM	5418095	Maîche	1564	Franche-Comté	S	15

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Timothée	DHOTEL	7111272	Saint Rémy	1576	Bourgogne	S	15
2	Kevin	RAGAZZO	587052	Vauzelles	1544	Bourgogne	S	15
3	Wilfried	CARLOT	719384	Montchanin	1347	Bourgogne	S	13
4	Romain	GUENOT	7716000	Varzy	1532	Bourgogne	S	15
5	Nicolas	JASSENY	718459	Chalon/Saône	1513	Bourgogne	S	15
6	Nicolas	PIERROT	779321	Domats	1398	Bourgogne	V1	13
7	Kévin	SALA	549202	Longvic	1428	Bourgogne	S	14
8	Jean-Christophe	DELAFONT	6923650	Charnay lès Mâcon	1452	Bourgogne	S	14
9	Kevin	PASQUEREAU	588829	Saint Eloi	1415	Bourgogne	S	14
10	Maxime	FRANCOIS	713402	Ouroux	1401	Bourgogne	S	14
11	Charlie	QUINIOU	718874	Chalon/Saône	1383	Bourgogne	S	13
12	Cyril	CORBET	898118	Cravant	1182	Bourgogne	V1	11
13	Nathan	LE POUL	2215606	Longvic	1304	Bourgogne	S	13
14	Arnaud	HERVE	7110206	Le Creusot	1391	Bourgogne	V1	13
15	Sylvain	FAVIER	587142	Nevers	1109	Bourgogne	V1	11
16	Etienne	FOREY	7113357	Ouroux	1179	Bourgogne	S	11

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Job Antonio	QUEZADA MARTINE	397234	Jura Morez	1550	Franche-Comté	S	15
2	Arnaud	DELERUYELLE	703069	Champlitte	1494	Franche-Comté	V1	14
3	Antoine	KEMPF	2514569	Baume les Dames	1353	Franche-Comté	S	13
4	Florian	CARREZ	2515308	Pontarlier	1472	Franche-Comté	S	14
5	Baptiste	MONLLOR	2516373	Saint Vit	1471	Franche-Comté	S	14
6	Léo	SCHUTZ	394270	Mouchard	1140	Franche-Comté	S	11
7	Théo	PREVALET	2515281	Pontarlier	1376	Franche-Comté	S	13
8	Alexandre	MANGIN	258763	Les Auxons	1501	Franche-Comté	S	15
9	Cedric	PIERRE	686385	Servance Mélisey	1435	Franche-Comté	V1	14
10	Dominique	BLANCHARD	259845	Port Vaivre	1425	Franche-Comté	V3	14
11	Kemel	CHABANE	259895	L'Isle/Doubs	1417	Franche-Comté	V2	14
12	Rémi	VASSEUR	394360	Roche lez Beaupré	1378	Franche-Comté	S	13
13	Clément	SEPREZ	394521	Jura Morez	1206	Franche-Comté	S	12
14	Thomas	RAVAUX	705501	Val St Eloï Bannie	1100	Franche-Comté	S	11
15	Vincent	JACQUES	259865	Les Auxons	1256	Franche-Comté	S	12
16	Hugo	FELTEN	2513942	Bavans	1291	Franche-Comté	S	12

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Billal	SIMONNET	897066	Domats	1418	Bourgogne	J3	14
2	Reda	NEMRAS	2110858	Dijon	1687	Bourgogne	J1	16
3	Pierrick	CRENN	904563	Belfort Froideval	1549	Franche-Comté	J1	15
4	Alexandre	ANGELLE	7112952	Le Creusot	1458	Bourgogne	J2	14
5	Loic	AFONSO	897999	Villeneuve Guyard	1452	Bourgogne	J1	14
6	Noah	BOUGEOT	2515186	Roche lez Beauré	1571	Franche-Comté	J1	15
7	Matthieu	GUENOT-INNESTI	2516042	Roche lez Beauré	1394	Franche-Comté	J2	13
8	Robinson	DAOUST	588713	Nevers	1320	Bourgogne	J2	13
9	Jordan	DOUDOU	2515420	Saint Vit	1317	Franche-Comté	J3	13
10	Léo	VANDEWALLE	2514941	Roche lez Beauré	1263	Franche-Comté	J3	12
11	Valentin	BOURGEOIS	396654	Esp. Lons	1207	Franche-Comté	J3	12
12	Yanis	SIMONNET	897065	Domats	1307	Bourgogne	J1	13

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Swann	PELLEGRINO	897769	Appoigny	1267	Bourgogne	J3	12
2	Tom	RUFFIN	2112322	Chevigny	1115	Bourgogne	J1	11
3	Antoine	GUILLEMIER	2110035	Dijon	1137	Bourgogne	J3	11
4	Dorian	MOREL	5810050	Pouilly sur Loire	1063	Bourgogne	J3	10
5	Kévin	LEMAIN	898687	Gazelec Auxerre	1163	Bourgogne	J3	11
6	Damien	CONTE	2111677	Marsannay	1118	Bourgogne	J1	11
7	Lucas	ROBLIN	2112003	Dijon	1036	Bourgogne	J2	10
8	Camille	BIJARD	7112747	Le Creusot	1026	Bourgogne	J3	10
9	Marius	LABUCHE	5810144	Imphy	989	Bourgogne	J2	9
10	Jamie	CHAUMARAT GENDR	2110972	Semur Montbard	939	Bourgogne	J1	9
11	Valentin	VERSTRAETE	2111455	Châtillon/Seine	946	Bourgogne	J2	9
12	Baptiste	LHUISSIER	2112291	Marsannay	929	Bourgogne	J1	9

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Anthony	PELLETIER	8814356	Vauvillers	1272	Franche-Comté	J3	12
2	Maël	CLEMENCE	905253	Danjoutin	1158	Franche-Comté	J3	11
3	Dario	OLIM DOS SANTOS	706598	Lure Clairegoutte	1201	Franche-Comté	J1	12
4	Cyril	FLEURY	2516090	Roche lez Beaupré	1106	Franche-Comté	J3	11
5	Quentin	MARLINE	905577	Belfort Froideval	887	Franche-Comté	J2	8
6	Yan	CALLIER	396640	Esp. Lons	883	Franche-Comté	J3	8
7	Axel	MARCELINO	8815458	Vauvillers	869	Franche-Comté	J3	8
8	Charles	VALLAT	2515432	Maîche	1045	Franche-Comté	J1	10
9	Corentin	CAPELLI COINTET	2515772	Danjoutin	886	Franche-Comté	J1	8
10	Elohim	SOEUR	707077	Vauvillers	786	Franche-Comté	J2	7
11	Mathieu	WEISSER	2517239	Bavans	857	Franche-Comté	J2	8
12	Lilian	BINET	2516369	Baume les Dames	1060	Franche-Comté	J2	10

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Robin	FEUVRIER	706043	Vauvillers	1011	Franche-Comté	C2	10
2	Maël	VIOLLET	396869	Jura Morez	907	Franche-Comté	C2	9
3	Alexandru	BUTUC	5810382	Vauzelles	833	Bourgogne	C1	8
4	Marc	PITTET	898107	Domats	842	Bourgogne	C1	8
5	Matias	GAY-MORAIS	2516608	PS Besançon	849	Franche-Comté	C2	8
6	Mathis	LE CORRE	589807	Moulins Engilbert	795	Bourgogne	C2	7
7	Andrea	GRELIN	7113605	Chagny	914	Bourgogne	C1	9
8	Robin	BLONDEAU	2517204	Saint Vit	705	Franche-Comté	C1	7
9	Jules	LAEMLIN	905568	Giromagny	852	Franche-Comté	C1	8
10	Yann	LE DREFF	707390	EM Vesoul	677	Franche-Comté	C1	6
11	Paul	FROIDEVAUX	707027	Port Vaivre	798	Franche-Comté	C2	7
12	Milan	MOMERENCY	899464	Gazelec Auxerre	562	Bourgogne	C2	5

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Luis	MARQUES	899002	Joigny	791	Bourgogne	C1	7
2	Tom	ANTUNES PETIT	2112355	Chevigny	696	Bourgogne	C1	6
3	Quentin	PERRON	2111658	Saint Apollinaire	678	Bourgogne	C2	6
4	Noé	SAGET	589823	Nevers	660	Bourgogne	C2	6
5	Kilyan	BRIDET	7114331	Sennecey le Grand	594	Bourgogne	C2	5
6	Martin	PLENAT-JOLY	2110912	Saint Apollinaire	586	Bourgogne	C2	5
7	Arthur	FLEURAT-LESSARD	2111938	Dijon	640	Bourgogne	C1	6
8	Ilan	BOISSON	2112109	Chevigny	602	Bourgogne	C1	6

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Florian	PISTOLET	707146	Vauvillers	722	Franche-Comté	C2	7
2	Josselin	VALLADONT	2516782	Saint Vit	697	Franche-Comté	C1	6
3	Baptiste	GIMBERT	2516596	Les Auxons	634	Franche-Comté	C1	6
4	Léandre	LAMY	396609	Jura Morez	684	Franche-Comté	C1	6
5	Erwan	MICHEL-TISSERAND	706416	Vauvillers	567	Franche-Comté	C1	5
6	Florentin	GUILLOT	2517423	Mandeure	556	Franche-Comté	C2	5
7	Arsene	CHARDON	2517252	PS Besançon	723	Franche-Comté	C2	7
8	Maxime	BOULET	707330	Vauvillers	636	Franche-Comté	C2	6

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Julio	LANIER	2112369	Chevigny	739	Bourgogne	M1	7
2	Simon	BEAUDOUIN	2112710	Talant	768	Bourgogne	M1	7
3	Killian	LE CORRE	589806	Moulins Engilbert	803	Bourgogne	M2	8
4	Mahe	DELAVENNE	2111510	Belleneuve	780	Bourgogne	M2	7
5	Adrien	JEANNINGROS	2516502	Saint Vit	714	Franche-Comté	M1	7
6	Mathieu	CHAUMERON	899420	Villeneuve Guyard	704	Bourgogne	M1	7
7	Mael	GAY-MORAIS	2516620	PS Besançon	577	Franche-Comté	M1	5
8	Titouan	GALMICHE	706644	Raddon Breuchotte	627	Franche-Comté	M1	6
9	Ronan	SIMON	2112051	Belleneuve	659	Bourgogne	M2	6
10	Maxime	BERNARD	589913	Moulins Engilbert	758	Bourgogne	M2	7
11	Dimitri	PICARD	2517250	Roche lez Beaupré	610	Franche-Comté	M2	6
12	Yanis	VARNY VACHETTE	898980	Paron	742	Bourgogne	M2	7

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Martin	VILLAUME	7113412	Saint Rémy	597	Bourgogne	M1	5
2	Lucas	CHARON	899177	Joigny	669	Bourgogne	M2	6
3	Noa	MINGAM	2111706	Chevigny	580	Bourgogne	M2	5
4	Paul	ANTUNES PETIT	2112354	Chevigny	603	Bourgogne	M1	6
5	Ilan	GAUTHIER	5810728	Imphy	550	Bourgogne	M1	5
6	Antonin	CLUZEL	2112642	Dijon	544	Bourgogne	M2	5
7	Gabin	FAIVRE	2112657	Dijon	504	Bourgogne	M2	5
8	Iony	ROHAS	898488	Domats	500	Bourgogne	M2	5

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Gaëtan	SERMIER	2517425	Les Auxons	575	Franche-Comté	M1	5
2	Rémi	MENELOT	396677	Esp. Lons	537	Franche-Comté	M2	5
3	Loan	NARDIN	707060	Lure Clairegoutte	596	Franche-Comté	M1	5
4	Sacha	RIVIERE	707271	Vauvillers	500	Franche-Comté	M1	5
5	Satya	GUILLAUDEU	2517495	Les Auxons	566	Franche-Comté	M2	5
6	Jules	AUZOULT- CHAGNA	396879	MJC Dole	521	Franche-Comté	M1	5
7	Milo	MANGEOT	2516748	Valdahon	505	Franche-Comté	M1	5
8	Paul	DEFFRADAS	396827	Longchaumois	500	Franche-Comté	M2	5

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Charly	MUNNIER	2517610	Saint Vit	562	Franche-Comté	B2	5
2	Galaad	MONTEGUT	898985	Gazelec Auxerre	545	Bourgogne	B2	5
3	Eliott	KUNTZMANN	7114332	Sennecey le Grand	538	Bourgogne	B1	5
4	Noé	RALIOT	707376	Lure Clairegoutte	500	Franche-Comté	B2	5
5	Maxence	BARNAY	7114339	Autun	500	Bourgogne	B1	5
6	Léon	XU	396620	Esp. Lons	531	Franche-Comté	B2	5
7	Tilio	LEBRET	899200	Appoigny	547	Bourgogne	P	5
8	Elio	TEDOLDI	396858	Jura Morez	500	Franche-Comté	B1	5
9	Marin	JEAN	2112082	Marsannay	609	Bourgogne	P	6
10	Anthonin	TCHAOUSSOFF	2517303	Les Auxons	602	Franche-Comté	B1	6
11	Noé	FEUVRIER	707169	Vauvillers	507	Franche-Comté	B1	5
12	Joanis	LLOMPART	2517392	Roche lez Beaupré	547	Franche-Comté	B2	5

ATTENTION LIEU DE COMPETITION MOUCHARD

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Isabelle	DUPONT	5946827	Autun	667	Bourgogne	S	6
2	Naré	KIRAKOSIAN	706115	EM Vesoul	1144	Franche-Comté	S	11
3	Christiane	CHEVRIAU	39630	Asnans Beauvoisin	668	Franche-Comté	V4	6
4	Georgina	MORAIS MARTINS	2517025	PS Besançon	500	Franche-Comté	V1	5
5	Clara	DIERS	897610	Dijon	805	Bourgogne	S	8
6	Karine	FRANCK	7113674	Saint Rémy	784	Bourgogne	V1	7
7	Alix	OLIVIER	029571	Joigny	742	Bourgogne	S	7
8	Manitra	ANDRIAMBELO	898412	Villeneuve Guyard	727	Bourgogne	V2	7
9	Sabine	LASNE	896673	Domats	637	Bourgogne	V1	6
10	Alexandra	DEKKIL	217982	Talant	629	Bourgogne	S	6
11	Aurore	MARMET	2517837	PS Besançon	500	Franche-Comté	S	5
12	Laura	CHAUMONNOT	2112325	Châtillon/Seine	505	Bourgogne	S	5
13	Valérie	RAIMUNDO	897889	Domats	500	Bourgogne	V2	5

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Émilie	STOKIC	2515819	Baume les Dames	979	Franche-Comté	J3	9
2	Emma	RODRIGUEZ	589226	Nevers	975	Bourgogne	J1	9
3	Mérodie	DEPIERRE	706113	EM Vesoul	711	Franche-Comté	J1	7
4	Florentine	BACZYK	397100	Bletterans	634	Franche-Comté	J1	6
5	Kassandra	AZEVEDO	7111120	Le Creusot	967	Bourgogne	J2	9
6	Justine	VALLOT	7113520	Ouroux	745	Bourgogne	J3	7
7	Marine	COLLIN	7113675	Saint Rémy	611	Bourgogne	J3	6
8	Anna	VAJDA	707158	Raddon Breuchotte	508	Franche-Comté	J1	5

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Amélie	POY	2516574	Baume les Dames	500	Franche-Comté	C2	5
2	Léonie	BOUGEOT	2515714	Roche lez Beaupré	719	Franche-Comté	C1	7
3	Ilona	BAUDET	396695	Dijon	552	Bourgogne	C1	5
4	Julie	MOUGIN	2516835	Maîche	545	Franche-Comté	C1	5
5	Lila	CHAON	8818188	Vauvillers	544	Franche-Comté	C1	5

ATTENTION LIEU DE COMPETITION MOUCHARD

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Secteur	Adm.	Clst
1	Fanny	MARCHAL	2517087	Baume les Dames	500	Franche-Comté	M2	5
2	Léa	VAYSSE	2516765	Les Auxons	509	Franche-Comté	M1	5
3	Anais	SAETTI	2516930	Bavans	544	Franche-Comté	M1	5
4	Violette	REUGE	2516779	PS Besançon	517	Franche-Comté	M1	5
5	Ombeline	FEUVRIER	707547	Vauvillers	535	Franche-Comté	M1	5
6	Lucie	LOREAU	2515588	Bavans	500	Franche-Comté	M2	5

ATTENTION LIEU DE COMPETITION MOUCHARD

	Prénom	Nom	N° lic.	Club	Pts	Naissance	Secteur	Adm.	Clst
1	Louise	FLEURAT-LESSARD	2112224	Dijon	500	27/04/2010	Bourgogne	B2	5

ATTENTION LIEU DE COMPETITION MOUCHARD